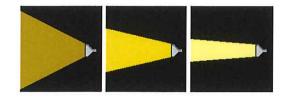


Candela Invest

Société anonyme
Boulevard de la Cambre 33
1000 Bruxelles
BCE 0810.604.650
(la « <u>Société</u> » ou « CANDELA <u>INVEST</u> »)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 31 JANVIER 2014



Bruxelles le 13 août 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Ce rapport financier semestriel suit de quelques jours le rapport semestriel de la Société au 31 janvier 2015 et vise à corriger l'omission par cette dernière de la publication du rapport semestriel au 31 janvier 2014.

Cette omission est la conséquence directe des difficultés administratives et financières qu'a connu la Société avant le changement de direction de celle-ci en vue de mener à bien un plan de restructuration et de financement drastique.

Comme il l'a été communiqué, ce plan de restructuration et de financement a été mené à bien et la Société, qui a par ailleurs changé de dénomination en « Candela Invest SA », le 10 août 2015, a connu une augmentation de capital importante essentiellement grâce à l'entrée dans son capital d'un nouvel actionnaire désormais majoritaire. Cette augmentation de capital, outre d'assainir les finances de la Société, permettra à celle-ci de détenir la majorité des actions de la Société VLUX, à laquelle elle pourra désormais facturer ses prestations de gestion, s'assurant ainsi une source de revenus qui mettra un terme à une longue série d'exercices comptables en perte.

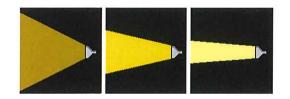
Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que l'expérience acquise au cours de cette année écoulée nous permette d'éviter de nouveaux retards de publication aux prochaines échéances.

Sur ce propos, veuillez agréer chère Madame, cher Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

alotin Bacol

Marco Mennella

Administrateur délégué



ATTESTATION

Le Conseil d'Administration de CANDELA INVEST (anciennement SICA INVEST), ci-après représenté par Monsieur Marco MENNELLA, administrateur délégué, atteste que, à sa connaissance :

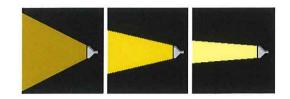
Le jeu d'états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables belges, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de CANDELA INVEST

Le présent rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des évènements importants et des principales transactions entre partie liées qui ont eu lieu pendant les six premiers mois de l'exercice et sur leur incidence sur les états financiers de la Société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruxelles, 13 août 2015

Marco MENNELLA Administrateur délégué

3 | Page



RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE A LA PUBLICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES SEMESTRIELLES ARRETEES AU 31 JANVIER 2014

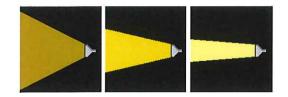
INFORMATION REGLEMENTEE

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion intermédiaire relatif au 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014.

Les résultats présentés respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par la règlementation en vigueur. Le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des § 5 et 6 de l'art 13 de l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché règlementé, tel que modifié par l'arrêté royal du 26 mars 2014 assurant la transposition partielle de la Directive 2013/50/UE ainsi que de l'art 5.2.3 de la circulaire FSMA/2012_1 du 11 janvier 2012 relative aux obligations incombant aux émetteurs cotés sur un marché règlementé, telles que l'ensemble de ces règles ont été rendues applicable à la Société en vertu de l'article 4 de l'A.R. du 28 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation tels qu'Alternext.

Le retard avec lequel le Conseil d'Administration a pu établir le présent rapport semestriel s'explique par les difficultés administratives et financières auxquelles la Société a dû faire face dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de restructuration.



1 Evolution des affaires au 1er semestre 2013 -2014

Au courant du 1^{er} semestre, le Conseil d'Administration de la Société a concentré ses efforts sur l'implémentation du plan d'action présenté en 2013, lequel prévoyait une augmentation de capital ainsi qu'un changement de business model de la Société. Durant cette période, la Société n'a eu aucune activité particulière. La Société a par ailleurs continué à maintenir l'ensemble des frais de fonctionnement au strict minimum, notamment en n'octroyant aucun émolument aux administrateurs au cours de l'exercice 2013-2014.

2 Périmètre de consolidation

La Société ne consolide aucune participation.

3 Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation retenues par la Société pour l'établissement des informations financières semestrielles arrêtées au 31 janvier 2014 sont celles prévues par les normes comptables de droit belge.

4 Absence de conflit d'intérêt

Au cours du premier semestre 2013-2014, le Conseil d'Administration de la Société n'a pas eu à connaître de décision visée par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés. Le Conseil d'Administration n'a en outre pas eu à connaître de transaction entre parties liées.

5 Les éléments relatifs au capital social

A la date du 31 janvier 2014, le capital social de la Société s'élevait à € 2.630.462,23 € et était représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

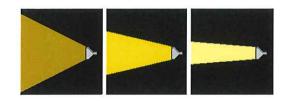
<u>6 Les perspectives 2014 et principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice</u>

La Société fait actuellement face à des pertes récurrentes depuis sa constitution, qui l'ont obligée à céder la plus grande partie de ses actifs. De plus, le portefeuille initial de la Société étant composé essentiellement de valeurs admises sur le Marché Libre, un marché peu liquide, la Société a dû procéder à des lourdes réductions de valeur comme conséquence des caractéristiques de ce marché.

La Société a ainsi perdu la plus grande partie de sa substance et ses bilans font apparaître des pertes consécutives depuis sa constitution.

En avril 2013, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a nommé un nouveau conseil d'administration ayant pour mission de contrer les risques inhérents à cette incapacité structurelle de la Société de faire face à ses frais autrement que par une dépendition d'actifs. A cet effet, le





nouveau conseil d'administration a décidé d'orienter sa politique de gestion de son portefeuille vers une politique d'acquisition de valeurs non cotées et de facturation des services offerts à ces Sociétés. Cette nouvelle politique permettra à la Société de bénéficier de revenus stables sous forme de management fees payés par ses participations, ce qui devrait permettre à la Société de couvrir ses frais de fonctionnement, voire de dégager du bénéfice.

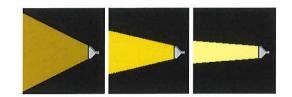
Les opérations envisagées par la Société ont pour objectif de réaliser cette nouvelle politique en effectuant une première opération de refinancement qui vise, d'une part, à acquérir cent pour cent (100%) des actions de la Société VLUX et d'autre part à renforcer les fonds propres de la Société. En l'absence de ce refinancement et de l'acquisition de VLUX, la pérennité de la Société ne pourrait pas être assurée.

La Société travaillera dans les mois à venir essentiellement à la bonne fin de cette opération de refinancement.

7 Certification des comptes

Les informations financières semestrielles arrêtées au 31 janvier 2014 n'ont pas fait l'objet d'un audit par le commissaire de la Société.

Le Conseil d'Administration Le 13 août 2015



ETATS FINANCIERS RESUMES

II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION SEMESTRIELLE DES COMPTES

II.1 Commentaires sur la situation semestrielle des comptes de la Société

La situation semestrielle des comptes de la Société a été établie dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

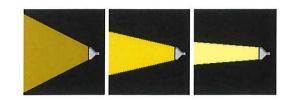
II.1.1 Compte de résultats et bilan de la Société au 31 janvier 2014

Ci-dessous nous reprenons un résumé des comptes de résultats et du bilan. Les données résumées des états financiers au 31 juillet 2013, date de clôture du dernier exercice annuel et au 31 janvier 2014, période correspondante de l'exercice précédent sont indiquées à titre comparatif. La Société rappelle qu'elle a omis de publier les états financiers au 31 janvier 2014 conformément à la règlementation en vigueur.

Bilan

ACTIF	31/07/2014	31/01/2014	31/07/2013	
Actifs immobilisés	457.254,00	535.008,00	546.126,00	
Frais d'établissement	:=	-	-	
Immobilisations incorporelles	702,00	1.904,00	1.904,00	
Immobilisations corporelles	÷	н	~=	
Immobilisations financières	456.553,00	533.104,00	544.222,00	
Actifs circulants	40.489,00	92.096,00	110.504,00	
Créances à un an au plus	8.102,00	8.097,00	8.097,00	
Placements de trésorerie	1.835,00	1.835,00	1.835,00	
Valeurs disponibles	30.552,00	82.164,00	100.572,00	
Comptes de régularisation	-	-	-	
Total de l'actif	497.743,00	627.104,00	656.630,00	





PASSIF	31/07/2014	31/01/2014	31/07/2013	
Capitaux propres	-180643	- 47.074,00	13.115,00	
Capital	2.630.462,00	.630.462,00 2.630.462,00		
Perte reportée	2.811.105,00	- 2.677.536,00	2.617.348,00	
Dette	678.386,00	674.178,00	643.515,00	
Dettes à plus d'un an	566.667,00	526.667,00	526.667,00	
Dettes à un an au plus	101.219,00	137.262,00	106.600,00	
Compte de régularisation	10.500,00	10.249,00	10.248,00	
Acceptance of the control of the con				
Total du passif	497.743,00	627.104,00	656.630,00	

Compte de résultat

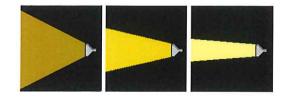
		31/07/2014		31/01/2014	31/07/2013
Ventes et prestations				-	428,00
Coût des ventes et des prestations	-	82.687,00	-	59.368,00	250.295,00
Perte d'exploitation	-	82.687,00	-	59.368,00	249.867,00
Produits financiers	1	14.136,00		-	33.294,00
Charges financières	X=3	41.456,00	-	820,00	56.211,00
Perte courante avant impôt	-	110.006,00	-	60.188,00	272.784,00
Produits exceptionnels	1	102.703,00		H	67.937,00
Charges exceptionnelles	S=0	186.454,00		=	1.704.970,00
Pertes de l'exercice avant impôt	-	193.758,00	-	60.188,00	- 1.919.817,00
Perte de l'exercice	_	193.758,00	-	60.188,00	- 1.919.817,00
Perte de l'exercice à affecter	-	193.758,00	-	60.188,00	- 1.919.817,00
resultat par action	-	0,24	\ m E	0,07	- 2,35

Notes explicatives

Les états financiers sont établis conformément aux Belgian GAAP.

Ils ne comprennent que des éléments en euros.





Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charge sur une base linéaire de 20% l'an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charge sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Actuellement toutes les immobilisations corporelles sont amorties.

Immobilisations financières

Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxes boursières, diminuées des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 janvier 2014. Les frais d'acquisition sont portés directement en charge.

Les actions non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais, lesquels sont directement portés en charge sauf si, après analyse, le Conseil d'Administration estime qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur compte tenu de la situation financière et des perspectives de l'émetteur. Le Conseil d'Administration a acté une réduction de valeur à 100% sur toutes les actions cotées détenues par la Société à l'exception de ses participations dans Team International Marketing, U&I Learning et EMD Music.

Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charge.

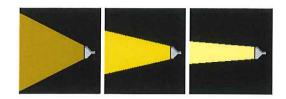
Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'Administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charge.

Placements de trésorerie

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.





Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

Comptes de régularisation du passif

Le prorata de charges non encore reçues a été provisionné via les comptes de régularisation du passif.

Coût des ventes et des prestations

Nihil

Produits et charges financières

Les réductions de valeur non réalisées sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Le Conseil d'Administration

Le 13 août 2015